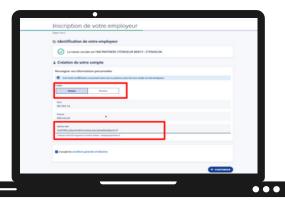
SOLTÉA : Gérez votre taxe d'apprentissage en toute simplicité

Qu'est ce que SOLTéA ?

SOLTéA est une plateforme en ligne permettant aux employeurs de répartir le solde de leur taxe d'apprentissage vers les établissements habilités. Depuis mai 2023, les versements directs ne sont plus possibles.

Accéder à SOLTéA

- 1. Créez un compte sur Net-entreprises
- 2. Connectez-vous à SOLTéA avec vos identifiants Net-entreprises
- Activez votre compte via le mail de confirmation
- 4. Paramétrez votre profil et acceptez les conditions générales



Comment répartir votre taxe ?

- Recherchez l'établissement bénéficiaire (Université Paris Cité -UFR Math-Info)
- 2. Ajoutez-le à votre liste
- 3. Définissez le montant à lui attribuer
- 4. Enregistrez et validez votre répartition

Astuce : Vous pouvez copier la répartition de l'année précédente en un clic !





Soldez votre taxe d'apprentissage







Scannez ce QR code pour accéder à la plateforme SOLTéA